

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 25 Septembre 2019** à 19h00 Salle Albert Camus, Place Victor Brachelet à Somain que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

**Nombre total de délégués : 46**

**Présents : (titulaires et suppléants) 37**

**Absents : 4**

**Procuration : 5**

**Etaient présents (délégués titulaires) : 34**

**Pour la CCCO** : Christian VITU - Pascal JONIAUX – Alain PAKOSZ - Catherine GRODZISKI - Eric MOREAU - Frédéric DELANNOY - Jocelyne MALFIGAN - Pascal PRUVOST - Edith BESTIAN - Rémy VANANDREWELT - Marc DELECLUSE - Julien QUENESSON - Jean-Michel SIECZAREK.

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Jacques ELIAS - Joël THOREZ - Henri DERASSE - Damien FRENOY - Jean Claude DHALLUIN - Marylise FENAIN - Claude HEGO - Nadia BONY - Frédéric CHEREAU - Jean Luc DEVRESSE - Francis FUSTIN - Denis LAMY - Maryline LUCAS - Romuald SAENEN - Arnaud PIESSET - Caroline BIENCOURT - Colette CAPA - Jacques LECLERCQ - Christophe DUMONT - Véronique LEGRAND - Claudine PARNETZKI.

**Etaient présents (délégués suppléants) : 3**

**Pour la CCCO** : André LEGER suppléant de Denis MICHALAK - Georges CINO suppléant de Dany HALLANT.

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Claudine HOUDET suppléante de Jean Michel SZATNY.

**Etaient présents par procuration : 5**

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Robert STRZELECKI donne pouvoir à Christophe DUMONT - Christian POIRET donne pouvoir à Claude HEGO - Thierry FAIDHERBE donne pouvoir à Francis FUSTIN - Michel LEBLOND donne pouvoir à Caroline BIENCOURT - Didier TASSEL donne pouvoir à Marylise FENAIN.

**Etaient absents et excusés : 4**

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Henri COQUELLE - Didier CARREZ - Alain KLEE - Dominique RICHARD.

**OBJET : OPERATION COMMERCIALE A L'OCCASION DES FETES DE FIN D'ANNEE**

**Monsieur DUMONT** indique que le SMTD souhaite programmer pour la fin d'année 2019 une action commerciale permettant d'offrir une journée de gratuité à l'ensemble de son réseau Evéole. Cette action est inscrite au contrat de la STAD (à raison de 2 journées par an, traditionnellement en Septembre et en Décembre) et avait été déjà mise en place l'année dernière (des comptages réalisés lors de l'opération 2018, ont permis d'identifier une hausse de fréquentation de 53% sur la ligne A).

Ainsi, cette action permet de faire découvrir les performances du réseau Evéole, durant les festivités de fin d'année et la période de Noël, à un public qui n'utilise pas habituellement les transports en commun.

La date pré-identifiée pour cette action pourrait être le Samedi 14 Décembre 2019.

LA STAD organisera la communication autour de cette journée, via différents supports tels que les sites Internet Evéole et SMTD (ainsi que les partenaires), de l'affichage (au sein des bus, des agences, des communes, des unions des commerces, des établissements scolaires) mais aussi à destination de la presse locale etc...

**Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance du 11 Septembre 2019.**

**Il est donc demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir valider la date de la journée de gratuité à l'ensemble du réseau Evéole.**

**Monsieur le Président met au vote.**

**Le Comité après avoir délibéré**

Nombre d'inscrits : 46

Nombre de votants : 42

Suffrage exprimé : 42

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

**VALIDE le Samedi 14 Décembre 2019 comme date de la journée de gratuité à l'ensemble du réseau Evéole.**

**Fait et délibéré en séance**

**Le Président,**

**Claude HEGO**